

# dreiländer action des trois pays - 18. avril 2026

« La situation politique est grave. Notre manifestation est nécessaire. »

**Solidarité  
sans  
frontières**

**Arrêtez  
la mise  
en œuvre  
du pacte  
européen  
autoritaire  
sur la  
migration  
et l'asile !**

**Appel** à la mobilisation pour la manifestation des trois pays le 18 avril 2026 et manifeste pour la poursuite de notre coopération dans la région des trois frontières.

**La situation politique est grave ! Notre protestation et une coopération transfrontalière sont nécessaires pour garantir la justice et l'égalité dans la région des trois frontières, et au-delà, dans toute l'UE.**

Dans la région des trois frontières (CH-F-D), la cohabitation s'est développée au fil des décennies à de nombreux niveaux. Nous collaborons au-delà des frontières, encourageons les échanges culturels, faisons nos achats dans nos villes respectives et passons de courts séjours dans les pays voisins. À travers de nombreux projets, nous commémorons les victimes du fascisme allemand, de la persécution et de la résistance, mais aussi nos luttes communes, notamment contre la destruction de l'environnement, l'exclusion et le racisme. Tout cela est remis en question par un nouvel autoritarisme auquel nous ne céderons pas. **Ici, dans le triangle frontalier, nous avons une responsabilité politique, émancipatrice et antifasciste que nous assumerons avec détermination.**

Nous vivons à Zurich, Bâle, Sélestat, Mulhouse, Colmar, Strasbourg et Fribourg. Nos villes accueillent des personnes issues de nombreuses nations. Nous considérons également la migration dans le contexte plus large de l'injustice sociale à l'échelle mondiale.

Nous sommes actuellement confrontés à une politique qui impose illégalement des contrôles aux frontières intra-européennes et prône un Nouveau Pacte européen sur la migration et l'asile. Celui-ci vise à légaliser, généraliser et promouvoir des pratiques liberticides et violentes. Il prévoit de bloquer les personnes exilées aux frontières extérieures de l'UE à travers la mise en œuvre de procédures de filtrage, d'asile et d'expulsion depuis les frontières. Ces procédures entraîneront une réduction drastique de l'accès aux droits des personnes concernées tout en généralisant la détention de facto et aggravant les risques de refoulement et de mauvais traitement. **Ce pacte entrera définitivement en vigueur le 12 juin 2026 dans les différents pays de l'UE.** De nombreuses analyses de ses effets concluent qu'il poussera les personnes dans l'illégalité et portera gravement atteinte à leur droit<sup>1</sup>. En outre, la protection des droits humains en Europe est fondamentalement remise en question. Neuf États, le Danemark et l'Italie en tête, contestent déjà les décisions de la

<sup>1</sup> - La Cimade, Décryptage du pacte européen sur la migration et l'asile, 27 juin 2024

- La Cimade, Droit d'asile : Quelle adaptation du pacte européen en France ?, 5 janvier 26

Lieux de rendez-vous pour la manifestation :

**Pour la Suisse**  
**12h30 :**  
**Bâle, gare de Badischer Bahnhof**  
**MANIFESTATION**  
**VERS LA FRONTIÈRE**

**Pour l'Allemagne et la France**  
**13h00 :**  
**Europaplatz, près de la gare, Weil am Rhein**  
**MANIFESTATION**  
**VERS LA FRONTIÈRE**

**Manifestation commune avec rassemblement final au Rheinpark (Allemagne)**

**dreiländer**  
**action**  
**des**  
**trois pays**

Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg<sup>2</sup> et veulent abandonner l'idée de droits humains universels.

En Suisse, sous l'égide de l'UDC, parti d'extrême droite, et avec le soutien actif des partis bourgeois d'innombrables mesures restrictives ont été adoptées dans le domaine de l'asile et de la migration. Les procédures d'asile sont fortement accélérées, ce qui laisse peu de temps pour introduire un recours. Les demandeurs d'asile déboutés peuvent être placés en détention administrative pendant 18 mois s'il existe un « risque de fuite ». Les centres d'hébergement éloignés destinés aux demandeurs d'asile déboutés sont indignes et particulièrement intolérables pour les enfants. Pour cette situation, la Suisse a déjà été vivement critiquée par de nombreuses organisations internationales de défense des droits humains. En outre, de nombreuses personnes en quête de protection n'obtiennent pas le statut de réfugié à part entière, mais seulement une admission provisoire avec des droits très limités. De plus, les prestations sociales sont réduites et les permis de séjour déjà accordés sont rétrogradés ou retirés en raison de la dépendance à l'aide sociale, une pratique rare en Europe.

Si l'introduction du Pacte sur la migration et l'asile au niveau européen entraîne déjà un durcissement considérable des conditions de vie pour les migrants, on peut supposer que les forces de droite en Suisse sont prêtes à aller encore plus loin.

**Les défis mondiaux actuels montrent qu'une transformation est nécessaire dans les domaines climatique, social et économique. Pour mettre en œuvre ce projet, il faut mobiliser des ressources considérables et unir nos forces pour garantir la dignité et l'égalité de tous les êtres humains. Il est donc essentiel que ces mesures ne soient pas influencées par la logique du profit.**

Pour répondre aux besoins sociaux des personnes marginalisées, c'est-à-dire des plus vulnérables, il est indispensable de s'engager en faveur de la justice sociale et donc de l'égalité des droits sociaux pour tous. Il est essentiel que nous envisagions les libertés humaines dans une perspective mondiale. Les conditions sont favorables, car nous sommes aujourd'hui étroitement liés les uns aux autres sur les plans économique, écologique, social et communicationnel.

**Des groupes actifs dans la région des trois frontières appellent à une action de protestation aux frontières de la Suisse, de la France et de l'Allemagne, à Bâle, Weil am Rhein et Huningue. Les frontières et les régimes frontaliers sont gérés de manière autoritaire, ce qui entraîne des inégalités mondiales, une pauvreté extrême et l'exclusion, et peut être mortel.** Il est essentiel que les personnes fuyant leur pays jouissent des droits fondamentaux tels qu'ils ont déjà été inscrits dans la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, dans la Convention européenne des droits de l'homme et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.

**Nous vivons toujours dans un monde avec des frontières. À long terme, notre objectif est la libre circulation, la liberté d'établissement et l'égalité des droits. C'est ce pour quoi nous nous engageons.**

**D'ici là, nous nous engageons en faveur de la solidarité avec les migrants et d'un accueil digne.**

<sup>2</sup> <https://www.leclubdesjuristes.com/international/pressions-politiques-sur-la-cour-europeenne-des-droits-de-lhomme-11031/>